

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle des fêtes de Villematier.

Votants :

C3G : Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Thierry PORTES, Thierry CASTET, André FONTES, Isabelle GOUSMAR, Pierrette JARNOLLE

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Sandrine PENAVERE,

CCF : Michel BEGUE, Philippe CAUVIN, Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Philippe PETIT, Serge TERRANCLE, Pierre JEANJEAN

CCHT : Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Yvan GONZALEZ,

CCVA : Thierry ASTRUC, Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Mylène MONCERET, Jean Michel MICHELOT

Absents ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Thierry CASTET

Domaine : *Finances*

Délibération n°: 24-123

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 12/03/2024

Membres présents : 30

Pouvoir : /

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Le Président expose que la loi NOTRe introduit l'obligation de produire un Rapport d'Orientation Budgétaire, constituant ainsi la première étape de la procédure budgétaire, qui servira de base au Débat d'Orientation Budgétaire qui conditionne le vote du Budget Primitif.

Il permet d'apporter aux délégués les éléments d'informations sur les orientations budgétaires donnant lieu au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et doit être acté par délibération.

VU le Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

CONSIDERANT que le Rapport d'Orientation Budgétaire remis aux délégués du PETR Pays Tolosan apporte les éléments d'information essentiels pour engager le débat,

CONSIDERANT qu'il permet à l'assemblée délibérante de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Acte que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 a bien été présenté.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 20 mars 2024.

Le Président



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 20 mars 2024
Au registre sont les signatures

Secrétariat général commun
de la Haute-Garonne

22 MARS 2024

COURRIER ARRIVÉ



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024



SOMMAIRE

A - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 3** 1A - EPCI membres du PETR
- 4** 1B - Bilan des contractualisations
- 4** 1B1 - Europe et ses deux programmes LEADER
- 5** 1B2 - L'Etat et le Contrat de Réussite et de Transition Ecologique (CRTE)
- 6** 1B3 - La Région et le Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée (CTOPM)

B - BILAN

- 7** 2A - Actions 2023
- 7** 2A - Énergie - Bilan du Conseiller en Énergie
- 8** 2A.1 - Énergie - Focus sur des communes accompagnées
- 9** 2B - Tourisme - Routes du Patrimoine
- 10** 2C.1 -Alimentation - Projet Alimentaire de Territoire
- 12** 2C.2 - Alimentation - illustrations et avancements de la mesure 13B
- 16** 2D - Environnement et Jeunesse - Fablab itinérant Le propulseur

C - PROSPECTIVES

- 17** 3A - Actions en cours
- 19** 3B - Ressources humaines
- 20** 3C - Orientations budgétaires

A - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1A - EPCI MEMBRES DU PETR

Le PETR Pays Tolosan est structuré autour de cinq territoires vécus, aux profils variés où l'on habite, consomme, se distrait et travaille.

A l'ouest, limitrophe du Gers et du Tarn-et-Garonne, la CC des Hauts Tolosans est forte de 29 communes pour 36 219 habitants.

Bordée par la Garonne et limitrophe du Tarn et Garonne, la CC du Frontonnais est composée 10 communes pour 28 705 habitants.

Traversée par le Tarn, en proximité immédiate du Tarn-et-Garonne et du Tarn, la CC Val'Aïgo avec 9 communes pour 18 628 habitants.

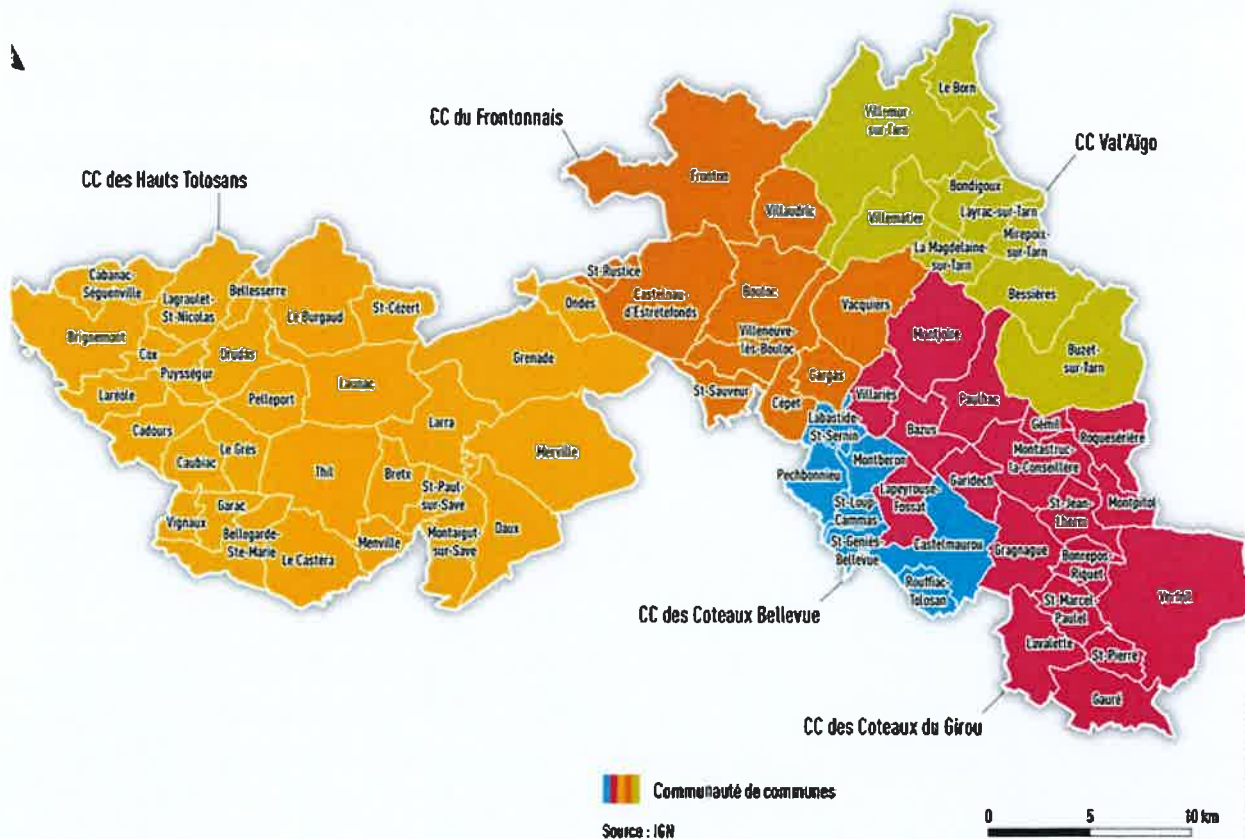
Coupée par l'axe routier Toulouse Albi, la CC des Coteaux du Girou est composée de 18 communes pour 23 337 habitants. Voisine de la Métropole de Toulouse, la CC Coteaux Bellevue est composée de 7 communes pour 21 457 habitants.

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) a été introduit par la loi NOTRe, il constitue la première étape de la procédure budgétaire et conditionne le vote du budget primitif. Ce dernier, vise à apporter aux délégués les éléments d'information sur les orientations budgétaires donnant lieu à un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) acté par délibération.

Fondement juridique :

- Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.



1B- BILAN DES CONTRACTUALISATIONS

Le PETR est l'outil d'animation et d'ingénierie à disposition de tous les acteurs, publics et privés du territoire. Il apporte une aide technique dans la recherche des financements et montage des dossiers de demande de subventions.

Ce sont des dizaines de porteurs de projets accompagnés par le PETR dans le cadre des contractualisations avec l'Europe et le dispositif

LEADER, l'État et le dispositif Contrat de Réussite et de Transition Écologique (CRTE) et la Région avec le Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée (CTOPM).

En 2023, ce sont 29 projets financés pour un montant de 3 086 577 € et 928 431 € en cours d'instruction auprès de l'État et de la Région.

1B-1 EUROPE ET SES DEUX PROGRAMMES LEADER



LEADER 2017-2022

L'animation du programme est terminée depuis décembre 2022. La gestion des dossiers programmés pour l'accompagnement vers le solde est en cours et mobilise un temps agent important (1 ETP).

Il est rappelé que le PETR s'appuie sur des moyens dédiés à la gestion et à l'animation du programme LEADER.

Pour mémoire, le Groupe d'Action Locale s'est réuni 24 fois entre 2017 et 2022 pour programmer 112 opérations pour un montant de 4 025 497€.

L'équipe d'animation a accompagné 27 projets privés pour un montant de 524 332 € et 85 projets publics pour un montant de 3 501 165 €.

A ce jour ce sont 34 projets soldés qui ont bénéficié de plus d'1 millions d'euros de fonds LEADER. 65 projets sont toujours en attente d'instruction du solde et 11 demandes de solde en cours d'accompagnement.



LEADER 2023-2027

Le Pays Tolosan a déposé une candidature au programme LEADER 2023-2027 fin octobre 2022. La dotation allouée au GAL Pays Tolosan est de 2 102 465 € contre 2 470 000 € en 2014-2020 qui avait ensuite fait l'objet de dotations complémentaires.

Cette nouvelle programmation introduit le critère de l'unité urbaine qui impacte négativement le territoire éligible au programme. Ainsi, ce sont 16 communes qui se voient exclues du programme. Le PETR a exprimé de nombreuses fois son mécontentement auprès de la Région, par courriers et oralement à l'occasion de réunions communes. Ce sujet est toujours en attente de réponse.

Depuis 2023, ce sont plus d'une cinquantaine de porteurs de projets qui se sont présentés et qui attendent un début de programmation pour déposer leur dossier.



1B.2- L'ETAT ET LE CONTRAT DE RÉUSSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

ÉTAT - Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau contrat : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Contrat cadre avec l'Etat, le CRTE est signé pour une période de 6 ans (2021-2026). Il se veut la traduction de l'ambition d'un territoire en matière de transition écologique et de cohésion sociale et illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Le PETR a été mandaté par deux EPCI, la communauté de communes des Coteaux Bellevue et la communauté de communes des Coteaux du Girou pour porter cette contractualisation avec l'Etat.

Comme chaque année, une rencontre avec les services de la préfecture nous a permis d'échanger sur les opérations la maquette du programme opérationnel 2024.

BILAN de la maquette 2022-2023



17 opérations soutenues au titre du Contrat de Relance et de Transition Écologique pour un montant de 2 740 577 €

Quelques exemples des projets retenus sur la maquette 2022-2023

9 projets retenus au titre de la DETR pour un montant de 1 387 931 €

Création d'un espace intergénérationnel à Verfeil - 2023

3 opérations présentées auprès du dispositif DSIL pour un montant de 1 072 646 €

Construction d'un ALAE sur la commune de Gauré - 2023

1 étude financée par le FNADT pour un montant de 12 000 €

Etude de faisabilité ZAE sur la C3G - 2022

3 projets retenus au titre du Fonds Vert pour un montant de 198 000 €

Rénovation énergétique de la mairie de saint Genès Bellevue - 2023

1 opération accompagnée par les agences de l'État pour un montant de 70 000 €

Construction d'un PEM à Montastruc - 2022

1B.3- LA RÉGION ET LE CONTRAT RÉGIONAL

RÉGION - Nouvelle contractualisation 2022-2028

La Région Occitanie a renouvelé sa confiance aux relais de proximité que sont les PETR. Elle a annoncé dans son « Pacte Vert », adopté par l'Assemblée Plénière du 19 novembre 2020, le lancement d'une nouvelle génération de Contrats Territoriaux 2022-2028 qui s'appuiera à nouveau sur les PETR et les dynamiques territoriales qu'ils animent depuis de nombreuses années.

Le Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée 2022-2028 (CTOPM) a été signé le 19 décembre 2023.

Tout projet souhaitant solliciter une aide de la Région au titre du CTOPM devra obligatoirement inscrire son projet dans la maquette du PETR. Les dossiers doivent être complets en juin et les travaux des opérations proposées devront obligatoirement commencer dans l'année de dépôt du dossier.

Signature du Contrat Territorial Occitanie le 19 décembre 2023



BILAN de la maquette 2023



12 opérations soutenues au titre du Contrat Régional pour un montant de 346 000 € et 15 dossiers en cours d'instruction pour un montant de 928 431 €

Le PETR Pays Tolosan, animateur local du Contrat territorial Occitanie

Le PETR assure un rôle de coordination :
-avec les communes et les EPCI notamment pour identifier l'ensemble des projets à inscrire au contrat (en lien avec la conférence des Maires)
-avec les autres financeurs : Europe, Etat, Départements

Un rôle d'accompagnement des porteurs de projets en soutien aux EPCI dans la définition des projets, du montage des dossiers de demandes de subventions.

Le dispositif Bourg-centres

-La politique Bourg Centre s'adresse aux Communes jouant un rôle de centralité sur leur territoire. Sur le territoire du CTO du PETR Pays Tolosan, 27 communes sont identifiées en tant que Bourg Centre car elles jouent un rôle central sur notre territoire : elles répondent aux attentes des habitants dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, des commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs.....

Les contrats Bourgs-centres du CTO approuvés et signés le mardi 19 décembre :

11 Contrats Bourgs Centres 2ème génération approuvés, dont 5 avenants (contrats première génération) et 5 nouveaux contrats.

Avenants : Fontenilles, Merville, Grenade, Castelnaud d'Estrétefonds, Villemur sur Tarn et Fronton.

Nouveaux contrats : Cadours, Daux, Bessières, Rouffiac-Tolosan et Labastide Saint Sernin et Montberon (mutualisé).

Contrats en révisions ou à l'études : Bouloc, Montastruc, Gagnague, Garidech, Lapeyrouse Fossat, Verfeil, La Salvetat Saint Gilles, Lèguevin, Plaisance du Touch, Larra, Montaigut sur Save.

B - BILAN ACTIONS 2023

ACTIONS 2023

Le PETR Pays Tolosan a porté en 2023/2024 quatre opérations pour un montant total de dépenses de 108 256.30€, un financement public de 80 760.50€ (75%) et un autofinancement de 27 495.80€ (25%).

- 2A- ÉNERGIE
- 2B- TOURISME
- 2C- ALIMENTATION
- 2D- ENVIRONNEMENT

2A- ÉNERGIE - BILAN DU CONSEILLER EN ÉNERGIE

Présentation du service Conseil en Energie

Le Conseil en Energie s'adresse aux communes de moins de 10000 habitants et propose de mutualiser les compétences d'un technicien spécialisé sur les sujets de rénovation énergétique des bâtiments publics et projets photovoltaïques.

Il permet aux collectivités d'orienter leurs choix en matière de performance énergétique et ainsi d'optimiser le budget «énergie» de la commune, qui représente en moyenne 3,8% du budget de fonctionnement (autour de 6% pour les communes de moins de 2000 habitants).

Les actions du Conseil en Energie

-Établir un état des lieux des consommations.

Ces premières informations, précieuses et indispensables, servent à identifier les potentielles sources d'économies.

Après analyse, les résultats sont présentés, les consommations sont suivies et compilées dans le temps.

-Évaluer votre patrimoine bâti.

Cela vous permet d'identifier d'éventuelles faiblesses énergétiques et de prioriser les pistes d'améliorations liées à l'utilisation et l'état du chauffage, ECS, éclairage, et bien sûr l'enveloppe thermique.

-Accompagner le passage à l'action

Le conseiller en énergie apporte une expertise dans l'analyse des devis ; il peut-être un soutien lors des réunions d'experts de façon indépendante et objective et permet d'envisager des solutions de rénovation éco durable.

Il accompagne et guide les décideurs publics vers l'ensemble des acteurs et solutions les plus pertinentes en toute objectivité et à toute les phases d'avancement.

Il analyse la veille réglementaire, les équipements et vous sensibilise sur les évolutions possibles en termes de QAI, photovoltaïque, confort d'été...

Bilan financier 2023 du service

ACTION ENERGIE Plan de financement animation Conseiller en énergie

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
Fonds Vert	20 000.00 €	50%
LEADER	12 000.00 €	30%
AUTOFINANCEMENT	8 000.00 €	20%
TOTAL	40 000.00 €	100%

Demande de subvention LEADER déposée

Action terminée



visite d'un projet de rénovation d'une chaudière

2A.1- ÉNERGIE - FOCUS SUR DES COMMUNES ACCOMPAGNEES

Focus sur une intervention récente - Commune de CAUBIAC

Le conseiller a été contacté par la commune de Caubiac pour l'analyse de devis.

Après étude, le conseiller a rendu son rapport pour la rénovation d'un bâtiment en Isolation par l'extérieur et la mise en place d'une installation photovoltaïque.

Après discussions, le conseil municipal a voté l'ensemble des mesures : 9 kWc vont être installés sur le toit de la Mairie et les logements municipaux vont être isolés par l'extérieur.



Focus sur une expérimentation - Commune de BESSIERES

Le conseiller en énergie a été sollicité par la commune de Bessières pour être accompagné dans la déclaration du décret tertiaire. Cette expérimentation doit permettre au conseiller en énergie de déterminer l'opportunité et la charge exacte de cette nouvelle mission.

Le travail du conseiller en énergie ne se limite pas à ce seul accompagnement, il analyse et conseille la commune sur d'autres sujets comme les ombrières photovoltaïques, le dossier réseau de chaleur ou encore une expertise précise sur l'audit énergétique du groupe scolaire Louise Michel.



Focus sur une intervention récente - Commune de SAINT MARCEL PAULEL

Le conseiller en énergie a été sollicité par la commune de Saint Marcel Paulel afin de réaliser un pré-diagnostic des bâtiments communaux et faire le suivi des consommations.

Après plusieurs visites pour identifier les bâtiments et analyser leurs caractéristiques, le conseiller en énergie a rendu ses rapports auprès de la mairie. Il a pour cela compilé un grand nombre de factures pour déterminer les bâtiments les plus énergivores.



2B- TOURISME- ROUTES DU PATRIMOINE

Objet du projet

Le projet intitulé « Les routes du patrimoine en Pays Tolosan » propose un produit de valorisation du patrimoine pour faire découvrir notre territoire sous la forme d'un jeu de piste.

1. Des Énigmes Captivantes : Les Livrets sont remplis d'énigmes, de questions et de défis qui guideront les touristes et habitants à travers les sites historiques, les monuments emblématiques et les coins secrets du Pays Tolosan. Ce sont des dizaines d'énigmes et de jeux ludiques qui sont proposés.

2. Des Itinéraires Uniques : Chaque Livret propose un itinéraire différent, offrant une variété d'options pour explorer le patrimoine local. Production de 3 livrets/chapitres avec 2 points de départ différents.

- Chapitre Hauts Tolosan - 1er livret départ Grenade et 2ème livret départ Laréole
- Chapitre Girou et Coteaux Bellevue - 1er livret départ Bonrepos Riquet et 2ème livret départ Pechbonnieu
- Chapitre Val'Aïgo et Frontonnais - 1er livret départ Fronton et 2ème livret départ Villemur

3. Un Jeu en Famille ou entre Amis : Ils sont conçus pour être une expérience conviviale.

4. Téléchargez et Partez : Les Livrets sont disponibles en téléchargement gratuit sur notre site web ou sur celui de nos partenaires.

Extrait du livret des routes du patrimoine



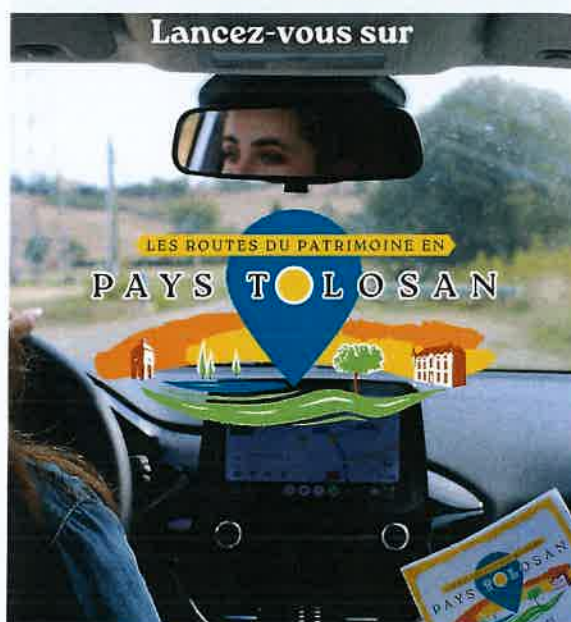
ACTION TOURISME

Plan de financement livrets patrimoine

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
EUROPE - LEADER	12 956.16 €	64%
AUTOFINANCEMENT	7 287.84 €	36%
TOTAL	20 244 €	100%

Demande de subvention LEADER déposée

Action terminée



2C.1 - ALIMENTATION - PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Quèsaco le Projet Alimentaire de Territoire ?

Les Projets Alimentaires de Territoire (PAT) sont des stratégies reconnues par le Ministère de l'Agriculture, issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture (2014). Ils ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, le développement des circuits courts ou encore les restaurations collectives durables.

La marque PAT :

Le PAT a été initié en 2021, en vue d'asseoir une stratégie de développement territorial qui réponde aux enjeux agricoles et de santé publique. C'est en juillet 2022 que notre PAT est labellisé niveau 1 pour 3 ans par le ministère de l'agriculture et des forêts.

Pour nos 73 communes, cela se traduit par plusieurs moyens d'actions:

- **Animer** des temps d'échanges et des réseaux de partage d'information ;
- **Déployer** des moyens d'informations et de sensibilisation du grand public sur l'alimentation saine et l'agriculture locale ;
- **Proposer** des temps d'interconnaissance et de formation à la transition vers une alimentation durable, aux professionnels du secteur.

et concrètement ?

Des moyens d'animations au sein du PÉTR avec une ingénierie allouée et une prestation d'animation tout au long de l'année.

Un réseau d'acteurs diversifié et mobilisé qui alimente notre stratégie PAT : Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, les Jardins du Girou, le Clos des Cocottes, l'INRAE-AGIR, la Chambre d'Agriculture 31, la FDCUMA 31/09, le CADA Villemur-sur-Tarn, Terre de Liens, le Panier Villemurien, les communes de Castelnau d'Estrétefonds, de Saint-Geniès-Bleue, de Montastruc-la-Conseillère, le CCAS de Merville, etc.

Des financements obtenus pour les projets s'inscrivant dans la dynamique PAT : obtention d'une enveloppe de 323 946,31 € attribuée au PÉTR Pays Tolosan pour la réalisation de l'action suivante : Projet Alimentaire Territorial du Pays Tolosan. Ce sont 9 porteurs de projets soutenus au travers de cette aide (cf. point Mesure 13B).

Des actions engagées sur les quatre axes du PAT du PÉTR Pays Tolosan :

Adaptation de l'agriculture du territoire aux enjeux de demain

1

- Lancement du pôle légumier bio des Jardins du Bacayrou : 17 ha en bio destinés à un parcours de professionnalisation agricole adapté;
- Espace-test des Hauts-Tolosans : 6 ha de foncier et 3500 m² de serres permettent à des porteurs de projets de tester leur capacité et de les aider à s'installer;
- Projet CO3 : Projet de recherche visant à répondre aux problématiques liées au foncier agricole;
- Diagnostic agricole et foncier de la CCCB;
- Étude sur les enjeux autour des usages et de la cession du foncier agricole.



2C.1 - ALIMENTATION - PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Approvisionnement qualitatif et local en restauration collective

2

- Les mardis de la restauration collective durable : Animation d'une vingtaine de réunions d'un réseau de techniciens de restauration collective;
- Accompagnement des collectivités : rédactions et publications de marché, diagnostic des pratiques d'approvisionnement de la restauration collective;
- Mise en place d'un point de production au restaurant scolaire de Saint-Geniès-Bellevue: Financement du projet de la cuisine

Accès équitable à une alimentation de qualité

3

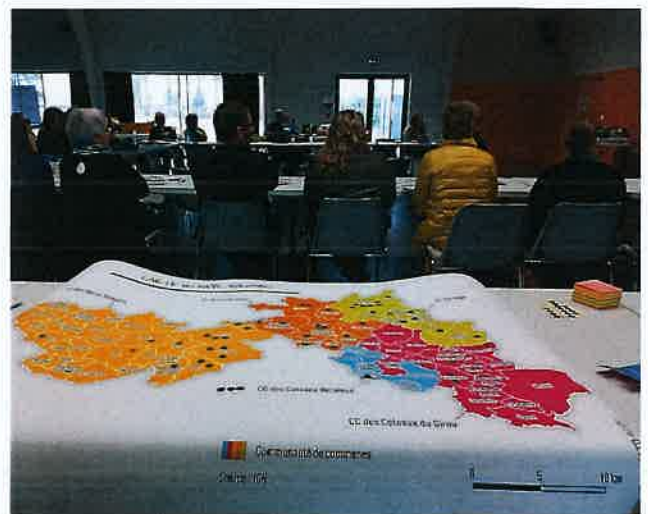
- Accompagnement à la coopération entre les structures sociales et les acteurs de la solidarité : 11 réunions pour faire émerger des projets d'accessibilité alimentaire ;
- Deux éditions de la "Faites des Fourchettes Solidaires" : 11 ateliers qui ont maillés le territoire pendant une semaine autour du manger bien et local ;



L'alimentation levier de promotion du territoire

4

- Des événements grand public autour de l'alimentation durable : Salon Natures et Saveurs, Faites des Fourchettes Solidaires;
- Promotion de la production locale et des circuits-courts : Actualisation du guide "Balades Gourmandes en Pays Tolosan"
- Partage d'expérience avec les PAT voisins : Rencontres avec le PETR Pays d'Armagnac, CC Tarn Agout.



Bilan financier 2023

ACTION ALIMENTATION Plan de financement projet alimentaire de territoire

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
LEADER	16 143.52 €	51%
ETAT - DRAAF	9 238.87 €	29%
AUTOFINANCEMENT	6 345.60 €	20%
TOTAL	31 727.98 €	100%

Demandes de paiement déposées

Action terminée

2C.2- ALIMENTATION - ILLUSTRATIONS ET AVANCEMENTS DE LA MESURE 13B

ALIMENTATION - Mesure 13B

Le plan "France Relance" renforce les actions territoriales en faveur d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous, par le soutien au développement des PAT.

Une aide de l'État d'un montant de 323 946,31 € est attribuée au PETR Pays Tolosan pour la réalisation de l'action suivante : **Projet Alimentaire Territorial du Pays Tolosan**

Les neufs partenaires suivants ont bénéficié ce programme d'actions :

- Association Terre de Liens Midi-Pyrénées
- Communauté de communes des Coteaux Bellevue
- Communauté de communes des Hauts Tolosans
- Commune de Fronton
- Commune de Montaigne sur Save
- Commune de Rouffiac Tolosan
- Commune de Saint Geniès Bellevue
- EPLEFPA Ondes
- SCIC SAS Jardin du Girou

Quelques exemples de projets soutenus au titre de la Mesure 13B



SCIC Jardins du Girou - Pôle légumier bio du Pays Tolosan

Le contexte -

La volonté du territoire de rendre l'alimentation locale et de qualité accessible une demande croissante des légumes bio et locaux, notamment dans le cadre de la loi Egalim. Un enjeu de renouvellement des générations dans les métiers agricoles.

Les objectifs du projet -

Produire des légumes en bio pour des débouchés restauration collective.

Créer des emplois agricoles pérennes et proposer des parcours de professionnalisation agricole.

Le projet financé -

Financement de l'animation du site (formations/animations, commercialisation demi-gros pour développer les débouchés vers la restauration collective).

Aménagement du bâtiment existant (Logistiques, espaces réfrigérés pour le stockage des légumes).

Le PETR est bénéficiaire en tant que chef de file de la subvention pour les actions qu'il porte en son nom et gestionnaire de l'enveloppe pour les 9 porteurs de projets.

Une convention de financement a été établie avec chacun des partenaires bénéficiaires portant engagement à verser le montant réparti de la subvention prévu à l'annexe financière.

Le PETR Pays Tolosan gère les 323 946,31 € accordés par l'Etat. En 2022, trois dossiers ont été soldés pour un montant de 115 540,05 € et en 2023 quatre projets pour 58 176,18 €.

La gestion de cette enveloppe mobilise fortement l'ingénierie interne pour l'instruction des demandes d'acompte et/ou de solde.

Cette action est glissante sur l'année 2024.



2C.2- ALIMENTATION - ILLUSTRATIONS ET AVANCEMENTS DE LA MESURE 13B



Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue - Étude sur le foncier agricole

Le contexte -

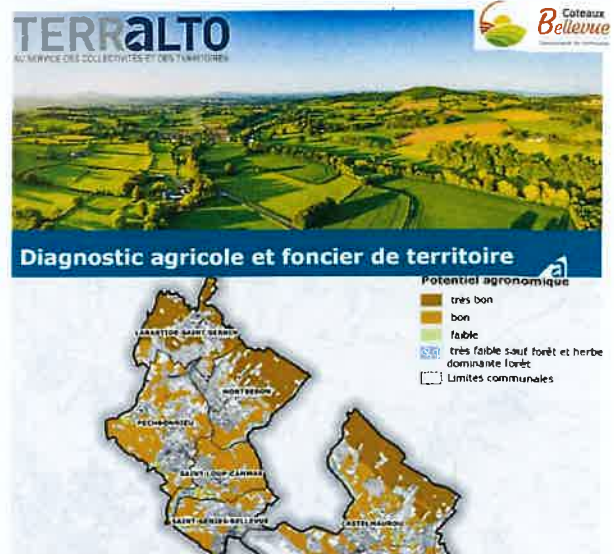
Au cours des trente dernières années, la croissance urbaine a fait progressivement reculer l'agriculture, les surfaces agricoles représentent aujourd'hui 40% du territoire.

Les objectifs du projet -

L'étude doit permettre de mettre en avant les enjeux agricoles sur le territoire et faire émerger des orientations et actions à engager pour préserver et développer l'activité agricole.

Le projet financé -

Diagnostic agricole et foncier du territoire de l'intercommunalité



Communauté de Communes des Hauts-Tolosans - Acquisition d'une serre

Le contexte -

La communauté de Communes des Hauts Tolosans est maître d'ouvrage de l'espace Test maraîchage bio sur la commune de Grenade. La collectivité a souhaité installer un cinquième porteur de projet sous la condition d'acquiescer une serre supplémentaire.

Les objectifs du projet -

L'espace test maraîchage bio permet aux porteurs de projets de se mettre en situation professionnelle en milieu agricole. C'est un tremplin vers le métier de maraîcher.

Le projet financé -

L'achat d'une serre permet d'accueillir un porteur de projet supplémentaire.



Lycée professionnel d'Ondes - Étude de faisabilité d'un projet de légumerie

Le contexte -

Le lycée d'Ondes dispose d'une exploitation agricole de 100 ha orientée grandes cultures et se situe sur une zone agricole très développée.

Les objectifs du projet -

Le projet consiste à étudier la faisabilité d'un projet de légumerie réunissant tous les acteurs locaux.

Le projet financé -

La réalisation d'une étude de faisabilité



2C.2- ALIMENTATION - ILLUSTRATIONS ET AVANCEMENTS DE LA MESURE 13B

Fronton - Création d'une halle gourmande

Le contexte -

La halle de Fronton accueille depuis 2018 le marché des producteurs. Cet espace essentiel au bien vivre des Frontonnais et mise en valeur des producteurs locaux était dans un mauvais état.

Les objectifs du projet -

La création d'un lieu de convivialité avec un espace de dégustation de produits locaux et le développement des produits issus des circuits-courts dans une démarche de rapprochement des producteurs locaux.

Le projet financé -

La rénovation d'une partie de la halle de Fronton.



Montaigut sur Save - Étude de faisabilité de régie agricole

Le contexte -

La commune a souhaité lancer l'étude de faisabilité de création d'une régie agricole pour approvisionner en circuit court son restaurant scolaire.

Les objectifs du projet -

L'objectif de cette régie agricole est d'alimenter la cantine scolaire du village (230 repas par jour).

L'objectif de l'étude est de déterminer l'opportunité et faisabilité de ce projet.

Le projet financé -

L'étude de faisabilité pendant six mois par un chef d'exploitation agricole



Rouffiac-Tolosan - Étude de faisabilité d'un projet de construction d'un restaurant scolaire

Le contexte -

Face à une augmentation du nombre d'élève et au besoin de construire un nouveau restaurant scolaire. La commune a souhaité étudier la faisabilité d'un restaurant scolaire en régie.

Les objectifs du projet -

Le respect des attentes et les enjeux de la loi EGALIM.

La création de locaux pour le stockage et le traitement des produits frais.

Le projet financé -

Une étude de faisabilité pour la construction d'un restaurant scolaire en régie.



2C.2- ALIMENTATION - ILLUSTRATIONS ET AVANCEMENTS DE LA MESURE 13B



Saint-Génies Bellevue - "Un cuisinier à la cantine"

Le contexte -

Face à une augmentation du nombre d'élèves et au besoin de construire un nouveau restaurant scolaire. La commune a souhaité étudier la faisabilité d'un restaurant scolaire en régie.

Les objectifs du projet -

Le respect des attentes et les enjeux de la loi EGALIM et la création de locaux pour le stockage et le traitement des produits frais.

Le projet financé -

Une étude de faisabilité pour la construction d'un restaurant scolaire en régie.
L'acquisition du mobilier pour équiper la nouvelle cuisine en régie.



Terres de Liens - Étude sur le foncier privé du Pays Tolosan

Le contexte -

En complément de l'étude portée par la CCCB et la Chambre d'Agriculture. L'association Terres de Liens a souhaité étudier les caractéristiques de l'agriculture en Pays Tolosan par un état des lieux des propriétaires, des fermages, des comportements, etc.

Les objectifs du projet -

Cette étude doit apporter des enseignements et hypothèses sur l'activité agricole actuelle et future.

Le projet financé -

L'étude portée par l'association Terres de Liens.



PETR Pays Tolosan - Animation "acteurs de l'alimentation équitable"

Le contexte -

En tant que porteur du programme PAT, le PETR a proposé d'accompagner un collectif d'acteurs locaux de l'alimentation équitable.

Les Objectifs du projet -

Accompagner et animer l'axe 3 alimentation équitable du PAT du Pays Tolosan.

Le projet financé -

L'animation d'un réseau des acteurs de l'alimentation équitable avec l'accompagnement de deux éditions de la "Faites des Fourchettes Solidaires" qui a émané de ce groupe de travail



2D- ENVIRONNEMENT ET JEUNESSE - FABLAB ITINERANT LE PROPULSEUR

Projette-toi vert.. en Pays Tolosan

La manifestation intitulée « Projette-toi vert... en Pays Tolosan », visait à sensibiliser les jeunes au travers du média artistique cinématographique et de l'outil numérique Fablab du Propulseur aux enjeux du changement climatique.

Le projet a permis l'accueil de 5 étapes du propulseur FABLAB en 2023 et la projection des 5 films pédagogiques sur l'environnement pour clôturer chaque étape.

- 27 février au 3 mars - Buzet sur Tarn
- 24 avril au 28 avril - Bouloc
- 02 mai au 05 mai - Castelmaurou
- 28 août au 01 septembre - Le Castéra
- 23 octobre au 27 octobre - Verfeil

ACTION ENVIRONNEMENT Plan de financement réalisé

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
LEADER	10 421.96 €	64%
AUTOFINANCEMENT	5 862.36 €	36%
TOTAL	16 284.32 €	100%

Demande de paiement déposée

Action terminée

Photos de l'animation "Projette-toi vert.. en Pays Tolosan"



C - PROSPECTIVES 2024

3A - ACTIONS EN COURS

Le budget du programme d'actions 2024 se compose de nouvelles actions et d'actions en cours ou reportées pour un budget estimé de 146 000 euros, des recettes sollicitées de 108 900 euros soit 74 % de taux d'aides publiques et d'un autofinancement de 37 100 euros soit 26 %.

- ÉNERGIE : Conseil en Énergie
- ALIMENTATION - PAT
- TOURISME : Étude dorsale
- ENVIRONNEMENT : Projet COL3NATUR

ENERGIE - Conseil en énergie

Le Pays Tolosan propose de poursuivre le service de conseil en énergie dans un contexte où le coût de l'énergie représente un des axes prioritaires d'économie des collectivités locales. Le montant total de cette opération prend en compte le calcul des coûts indirects.

ACTION ENERGIE

Plan de financement Conseil en énergie

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
LEADER	12 000.00 €	30%
ETAT - Fonds Vert	20 000.00 €	50 %
AUTOFINANCEMENT	8 000.00 €	20%
TOTAL	40 000.00 €	100%

ALIMENTATION - Animation PAT

Le Pays Tolosan est labellisé PAT niveau 1 pour 3 ans. A ce titre, l'animation du PAT doit être poursuivie pour accompagner les porteurs de projets impliqués dans cette dynamique vertueuse.

ACTION ALIMENTATION

Plan de financement projet alimentaire de territoire

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
LEADER	22 400.00 €	64%
AUTOFINANCEMENT	12 600.00 €	36%
TOTAL	35 000.00€	100%

TOURISME - La dorsale Tolosane

Lors du précédent vote du Budget, il avait été inscrit et voté à l'unanimité le lancement d'une « étude de faisabilité de création/maillage de chemins/voies irriguant le Pays Tolosan ». Cette action vise à permettre depuis Toulouse et les territoires limitrophes (Auch, Albi, Montauban), de relier et découvrir à pied ou à vélo le territoire.

La Conférence des Présidents des EPCI du PETR Pays Tolosan a été sollicité pour sélectionner le prestataire répondant le mieux au critères et enjeux de notre territoire.

C'est le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne qui a été sélectionné. L'étude a été lancée et devrait se terminer pour la fin de l'année 2024.

ACTION TOURISME

Plan de financement étude de faisabilité

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
LEADER	12 500.00 €	50%
ETAT - FNADT	7 500 €	30 %
AUTOFINANCEMENT	5 000 €	20%
TOTAL	25 000 €	100%

EUROPE - PROJET SUDOE COL3NATUR



Nous avons candidaté avec 5 autres territoires à l'AAP SUDOE avec le projet intitulé « COL3NATUR » le 17 octobre dernier. Cette première candidature n'a pas été retenue. Un deuxième dossier sera déposé lors du second appel à projet en avril prochain.

Le projet COL3NATUR aborde le défi commun de contribuer à l'adaptation et à la résilience au changement climatique à travers la renaturalisation des bâtiments scolaires, cours d'écoles et cheminements.

La région de l'AAP SUDOE qui concerne l'Espagne, le Sud de la France, l'Andorre et le Portugal est confrontée à des conditions extrêmes de températures et de vagues de chaleur.



Participent à ce projet, les Universités de Navarre, de Seville et de Minho, les communes de Bayonne, de Pampelune, de Vila Nova de Famalicao et le PETR Pays Tolosan.

Dans ce contexte, le projet vise à démontrer l'efficacité des solutions naturelles (avec des mesures de la température, de la qualité de l'air, etc.), à travers des actions pilotes non identifiées à ce stade.

L'aspect innovant du projet réside dans l'incorporation de solutions naturelles dans la rénovation/construction des bâtiments scolaires et des cours d'écoles selon des méthodologies démonstratives appliquées et réfléchies avec un groupe de travail multidisciplinaire.

Ce projet sera mené sur 3 ans avec une première année dédiée à la construction de la méthodologie de travail, une seconde année au suivi des travaux et une dernière année à la production de fiches méthodologiques au regard des résultats des projets pilotes. Seront parties prenantes les acteurs institutionnels locaux, la Région Occitanie, le Département de la Haute Garonne et les EPCI du PETR Pays Tolosan.

Concrètement, ce projet se traduira par :

- des productions de guides, de fiches travaux, de notices pour aider à la décision,
- de méthodologies de projet de renaturation
- de plans de travaux types applicables, répliquables et adaptés aux contraintes de notre territoire.
- de documents de communication, de sensibilisation et d'information à destination des équipes éducatives, des parents et des élus

ACTION SUDOE

Plan de financement animation 2024

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
EUROPE - FEDER	34 500.00 €	75%
AUTOFINANCEMENT	11 500.00 €	25%
TOTAL	46 000.00 €	100%

Plan de financement global sur 3 ans

FINANCEMENT	MONTANT	TAUX
EUROPE - FEDER	75 000.00 €	75%
AUTOFINANCEMENT	25 000.00 €	25%
TOTAL	100 000.00 €	100%

3B - RESSOURCES HUMAINES

DIRECTEUR - CDD 3 ANS (a/c du 1er octobre 2023)

- Gestion administrative et financière du PETR
- Veille stratégique, financière et réglementaire
- Suivi et mise en œuvre des missions du PETR (Projet de territoire, LEADER, CRTE, CTOPM, PAT)
- Management de l'équipe du PETR
- Coordination stratégique des maquettes de programmation avec les financeurs
- Accompagnement des porteurs de projets publics et privé

ANIMATEUR LEADER : CDD 3 ANS (a/c du 1er octobre 2023)

- Accompagnement des porteurs de projets (publics/privés).
- Préparer les Comités de Programmation, les groupes de travail et commissions,
- Participation aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et européens
- Participation aux instances du PETR,
- Assurer une veille stratégique sur les appels à projets européens et régionaux.
- Suivi des actions spécifiques du PETR (Territoire numérique et connecté, cahier du patrimoine, pépites culturelles...).

GESTIONNAIRE – Agent titulaire de la FPT

Outre l'assistance à la direction pour les tâches administratives et financières inhérentes à la bonne marche du PETR, la gestionnaire a également en charge :

- Administration générale
- Accueil physique – téléphonique
- Elaboration/ suivi des budgets - Comptabilité Gestionnaire LEADER

- Aider les porteurs de projets au montage des dossiers financiers LEADER
 - Accompagner et gérer les dossiers sur le plan administratif
 - Assurer le suivi administratif et financier du programme (tableau de bord...)
 - Veiller au respect des échéances
 - Assurer les relations administratives avec l'Autorité de Gestion
 - Préparer les Comités de Programmation, les groupes de travail et commissions.
- Ce poste est essentiel dans la gestion et de la structure PETR et du dispositif Leader.

CONSEILLER EN ENERGIE - CDD 2 ANS (a/c du 31 octobre 2023)

Missions du poste

- Réalisation de bilans énergétiques du patrimoine des communes du PETR Pays Tolosan
- Plan d'actions de réduction et de maîtrise des coûts de l'énergie
- Suivi énergétique personnalisé des communes
- Accompagnement des communes sur des projets en lien avec l'énergie
- Formation des agents communaux
- Participation aux actions de sensibilisation

Évolution des effectifs en 2024

Directeur	CDD 3ans - fin novembre 26
Gestionnaire	Titulaire FPT
Animateur LEADER	CDD 3ans - fin novembre 26
CEP	CDD 2ans - octobre 25

3C - ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

La participation des EPCI Membres en 2024: 1.15€ par habitant.

EPCI MEMBRES	NOMBRES COMMUNES	POPULATIONS	PARTICIPATIONS
HAUTS TOLOSANS	29 COMMUNES	36 219 HABITANTS	41 651.85 €
FRONTONNAIS	10 COMMUNES	28 705 HABITANTS	33 010.75 €
VAL'AÏGO	9 COMMUNES	18 628 HABITANTS	21 422.20 €
COTEAUX DU GIROU	18 COMMUNES	23 337 HABITANTS	26 837.55 €
COTEAUX BELLEVUE	7 COMMUNES	21 457 HABITANTS	24 675.55 €
PETR PAYS TOLOSAN	73 COMMUNES	128 346 HABITANTS	147 597.90 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	341 580,99 €	Excédent antérieur	21 805,76 €
Charges de personnels et frais assimilés	232 000,00 €	Atténuation de charges	6 090,00 €
Dépenses imprévues	0.00 €	Dotations, subventions et participations	586 925,30 €
Virement à la section investissement	1 375,07 €		
Autres charges de gestion courante	31 000,00 €		
Charges financières	1 500,00 €		
Dotations aux amortissements	7 365,00 €		
TOTAL dépenses fonctionnement	614 821,06 €	TOTAL recettes fonctionnement	614 821,06 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Report	0.00 €	Excédent d'investis. reporté	0,00 €
Immobilisations incorporelles	1 200.00 €	Virement de la section de fonctionnement	1 375,07 €
Immobilisations corporelles	9 800.00 €	Excédents de fonction. capitalisé	2 259,93 €
		Amortissements	7 365,00 €
TOTAL dépenses investissement	11 000.00 €	TOTAL recettes investissement	11 000.00 €